

Tous les champs ci-dessous sont obligatoires

Formation

- Intitulé : Défaillances viscérales - actualités de la prise en charge (Congrès Réanimation 2017)
- Référence programme OGDPC : 42251600012
- N° de SIREN du DPC-REA: 793769076
- N° d'enregistrement du DPC-REA auprès de l'OGDPC : 4225
- Prix maximum du programme : 840 €

(le prix est fonction de votre catégorie d'inscription au congrès)

Employeur et adresse de facturation

- Nom de l'établissement :
- Adresse :
- Code Postal : Ville :
- Nom du contact :
- Téléphone : E-mail du contact :

Participant

- Nom : Prénom :
- Téléphone : E-mail du participant :
- N° RPPS (11 caractères) : Date de naissance : / / 19

Je soussigné(e)accepte les modalités d'inscription.

Date et signature du participant :

Date et signature du responsable
formation de l'établissement

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si les circonstances les y obligent. Toute annulation doit nous être communiquée par courrier ou par e-mail à dpcanimation@gmail.com. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à enregistrer votre inscription. Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au DPC-REA, 48 avenue Claude Vellefaux, 75010 Paris. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Conditions générales de vente

Objet et champ d'application

Toute inscription à un programme de Développement Professionnel Continu implique, de la part du futur participant et de son employeur, l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur.

Modalités d'inscription et documents contractuels

L'inscription ne sera effective qu'à réception d'un bulletin d'inscription dûment complété et signé.

Après réalisation du programme, une attestation de suivi du programme de DPC sera adressée au médecin pour transmettre à son administration afin de se faire rembourser son inscription
